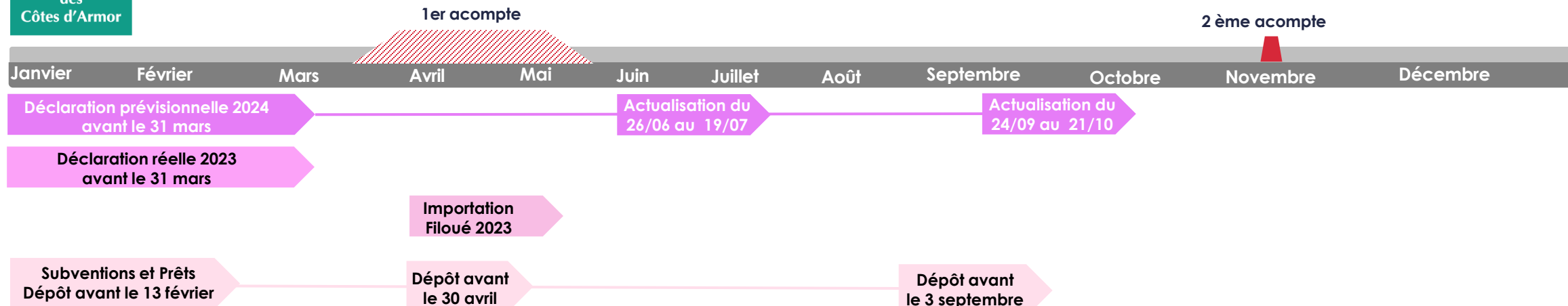


# Vous êtes gestionnaire d'un Eaje

## CALENDRIER 2024



Pensez à mettre à jour  
vos habilitations en cas de  
changement d'utilisateurs



Echéance	Etape	Informations complémentaires
Avant le 31 mars	Déclaration prévisionnelle 2024	<b>Acompte total 2024 : 70 % du droit Psu + Bonus Ctg (le cas échéant) et 30% du droit bonus mixité + handicap (le cas échéant)</b> 1er acompte : après validation du droit prévisionnel, versement de 90% de l'acompte total 2024 2ème acompte : au 15 novembre 2024, versement du reliquat de 10% d'acompte dans la limite de 70% du dernier droit actualisé.
Avant le 19 juillet	Déclaration des données actualisées 2024	<b>Actualisation de votre déclaration 2024</b> en utilisant vos données réelles pour la période de janvier à juin 2024 puis prévisionnelles de juillet à décembre 2024.
Avant le 21 octobre		<b>Actualisation de votre déclaration 2024</b> en utilisant vos données réelles pour la période de janvier à septembre 2024 puis prévisionnelles d'octobre à décembre 2024.
Avant le 31 mars	Déclaration réelle 2023	<b>À la validation de votre déclaration, versement du solde de votre droit réel 2023</b> Psu + Bonus Ctg + Bonus mixité + Bonus handicap (le cas échéant).
Du 1er avril au 30 juin	Filoué 2023	<b>Importation de vos données Filoué 2023. Pour vous accompagner dans cette démarche, consulter le <a href="#">guide Filoué</a>.</b>
13 février /30 avril/ 3 septembre	Dépôt des demandes de subventions et prêts	<b>Pour vous accompagner dans votre projet, contacter <a href="#">votre conseiller territorial en action sociale</a>.</b>